



**CENTRE HOSPITALIER D'AJACCIO  
CENTRU USPITALERU D'AIACCIU**

# Livret d'accueil Service de soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) Gériatrique

Centre hospitalier - Site Eugénie



## **BIENVENUE, BENVINUTI**

Bienvenue au sein du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) Gériatrique du Centre Hospitalier d'Ajaccio Annexe Eugénie.

La Direction, les équipes médicales et soignantes, ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue. Ce livret est conçu pour vous informer et ainsi faciliter votre séjour.

Il vous permet de mieux appréhender le fonctionnement du service, de connaître les conditions du déroulement de votre séjour, ainsi que vos droits et devoirs, et de disposer, ainsi que votre entourage, de toutes les informations pratiques et utiles permettant de répondre à vos interrogations.

Le service de SMR fait partie de la filière gériatrique, ses missions sont de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, déficiences et limitations d'activité, qu'elles s'exercent soit dans le cadre de la prise en soins de patients atteints de pathologies chroniques, soit en amont ou dans les suites d'épisodes de soins aigus, que ces conséquences soient physiques, cognitives, psychologiques ou sociales.

Le but est de promouvoir la réadaptation et la réinsertion du patient en vue de son retour sur son lieu de vie.

Les patients bénéficient :

- de soins médicaux et para médicaux curatifs et palliatifs
- de rééducation et réadaptation
- d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- de préparation et d'accompagnement à la réinsertion familiale, sociale

L'objectif commun de l'équipe est de prodiguer des soins de qualité dans un environnement sécurisé.

La qualité et la sécurité des prestations délivrées aux patients sont au cœur de nos préoccupations et guident l'évolution de notre établissement dans une démarche continue d'amélioration de nos pratiques.

Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis dans le but d'améliorer le service qui vous est rendu, notamment en répondant au questionnaire de satisfaction qui vous sera remis à l'issue de votre séjour.

Vos suggestions sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

La Direction

## PRESENTATION GENERALE

Le Service de SMR Gériatrique de l'hôpital Eugénie est une structure annexe du Centre hospitalier de la Miséricorde.

Il est situé au **3<sup>ème</sup> étage** de l'hôpital Eugénie et est composé de **35 lits d'hospitalisation, dont 14 chambres doubles et 7 chambres seules** réservées aux patients en situation palliative ou bien septique sévère.

Vous y trouverez le bureau et la salle de soins infirmiers, le secrétariat, le bureau des différents médecins, de la cheffe de service, ainsi que du cadre de santé.

Le service dispose également d'un **plateau technique de rééducation en kinésithérapie** sur le même pallier, composé de deux espaces distincts, ainsi qu'un plateau technique de rééducation en ergothérapie.

**Un Salon des familles** est à votre disposition comme lieu de repos, ou bien d'isolement et de rencontre au sein du service et durant votre hospitalisation.

Le service dispose d'un **espace de restauration commune** pour les patients, équipé d'un téléviseur, afin de favoriser la ré-autonomisation au repas ou bien de proposer un temps de détente en dehors de la chambre d'hospitalisation, et de favoriser la communication et les échanges relationnels avec les autres patients.

## EQUIPE MEDICALE ET SOIGNANTE

### L'équipe médicale :

- Dr CANALI (Cheffe de Service)
- Dr COLONNA
- Dr DIDIER
- Dr REYNIER

### L'équipe soignante :

- Mme MATTEI, FF Chargée de la Direction du site Eugénie et de la filière gérontologique / Cadre Supérieur de Santé du pôle de gériatrie
- Mme DERFEUIL, Cadre de Santé
- Et tout le personnel soignant IDE, AS, ASH, administratif sont à votre service.

Vous pouvez prendre RDV avec l'un des membres de l'équipe auprès du secrétariat, et vous serez reçus dans les meilleurs délais

### L'Équipe sociale :

- Mme Orlandetti-Marcangeli, Assistante Sociale

#### Pour contacter le service

Secrétariat : 04.95.29.94.93

Mail : [sec.moyensejour@ch-ajaccio.fr](mailto:sec.moyensejour@ch-ajaccio.fr)

Bureau infirmier : 04.95.29.63.28

Assistante sociale : 04.95.29.63.39

## ADMISSION / DEMARCHE ADMINISTRATIVE

Elle peut se faire :

- A partir d'un service hospitalier de soins aigus (CH Miséricorde)
- Par admission directe (domicile), à la demande du médecin traitant
- Par transfert (autres structures de soins)

Toutes les admissions sont soumises à la décision des médecins qui composent l'équipe opérationnelle en SMR, après consultation et analyse du dossier de pré admission dûment complété

Le jour de votre admission, vous devez vous présenter au bureau des entrées situé au RDC, muni de votre carte de Sécurité Sociale, de votre Mutuelle, d'une pièce d'identité ainsi que de votre dossier médical.

Le personnel du bureau des entrées se chargera des démarches administratives et vous renseignera sur les frais d'hospitalisation éventuels : forfait journalier, ticket modérateur.

Les patients hospitalisés dans le service ou les familles sont priés de donner à l'infirmière toutes les informations nécessaires afin que l'équipe soignante puisse les joindre en cas de nécessité. Vous devez indiquer les coordonnées de la **personne à prévenir ainsi que de la personne de confiance**.

Cette dernière pourra vous aider dans vos démarches, vous accompagner aux entretiens médicaux, vous soutenir et vous aider à prendre des décisions médicales (Les documents à renseigner vous sont remis à l'entrée).

**Directives anticipées** : la loi du 22 avril 2005 vous permet, si vous êtes majeur, de consigner par écrit vos souhaits en matière de fin de vie concernant les conditions de limitation ou arrêt de traitement et ce dans l'hypothèse où vous ne pourriez plus exprimer vous-même votre volonté. Ces directives sont valables sans limites de temps (Art.R1111-11CSP). Elles sont modifiables ou révocables à tout moment et seront prises en compte par l'équipe médicale pour toute décision médicale vous concernant.

Pour les personnes **sous tutelle, merci de bien vouloir le signaler au personnel soignant et administratif**.

Vos **ordonnances** correspondantes à vos traitements en cours sont également à remettre à l'équipe dès votre arrivée en service.

## VOTRE HOSPITALISATION

La durée moyenne d'hospitalisation est de **3 semaines**.

Les visites médicales sont réalisées tous les matins ainsi que la majeure partie des soins infirmiers.

**De ce fait les horaires de visites sont établis de 11h30 jusqu'à 19h30.**

Un **planning des prises en soins en rééducation** (kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie), sera établi à votre arrivée. Il vous sera communiqué par l'équipe de rééducation ou bien le médecin MPR.

Les **Examens Complémentaires** (scanner, IRM, échographie) ou bien avis de spécialiste seront réalisés au **sein du centre Hospitalier de la Miséricorde**.

Durant votre séjour vous devez apporter un trousseau composé de :

- Vêtements confortables : pyjamas, chemises de nuit, joggings, robes, lainages, peignoir ....
- Pantoufles fermées
- Linge de corps
- Gants et serviettes de toilette
- Nécessaire de toilette : savon, gel douche, shampoing, rasoir électrique de préférence ou manuel avec mousse à raser, peigne ou brosse, nécessaire pour appareil dentaire, eau de Cologne, etc.

L'entretien et le renouvellement de ce trousseau reste à votre charge.

## PREVISION DE SORTIE

En accord avec le médecin et la famille, une autorisation spéciale de sortie peut être donnée pour une durée de 48h. Dans ce cas, il faut en informer le Cadre de Santé ou l'infirmière avant la date prévue.

Les **sorties définitives, quant à elles sont programmées chaque jour** après avis médical.

Afin de vous aider dans les démarches administratives de sortie et en fonction du projet (institutionnalisation, aides au domicile...), nous vous invitons à prendre **RDV auprès du service social au plus vite**. Il est conseillé de prendre RDV avec le service social dès l'admission afin de faciliter les démarches.

Si vous avez besoin de justifier votre hospitalisation, vous devez demander un **bulletin d'hospitalisation** auprès du service d'accueil des entrées situé au RDC en entrant dans l'établissement.

Une prescription de transport peut être établie pour votre sortie suite à votre hospitalisation, attention il s'agit d'une prescription médicale. La secrétaire pourra se charger si besoin de commander votre moyen de transport.

A l'issue de votre séjour, il vous sera demandé de remplir un **questionnaire de satisfaction** qui a pour objectif de mesurer les éléments positifs et bien sûr les points à retravailler et à réajuster.

**Les documents de sortie** (ordonnances, compte rendu d'hospitalisation, compte rendu opératoire, bulletin de sortie, etc.) vous seront remis par l'infirmière avant votre départ.



### Téléphone

Vous ne pouvez pas recevoir d'appel dans votre chambre sauf si vous utilisez votre téléphone portable personnel.



### Télévision

Ce service n'est pas Disponible. Cependant, vous pouvez apporter votre propre matériel et nos équipes feront le nécessaire pour vous aider à l'installation en chambre.



### Objets de valeur

L'établissement n'ayant pas de coffre, nous vous conseillons de ne pas garder d'objet de valeur ni d'argent dans votre chambre. Dans le cas contraire, les valeurs seront sous votre responsabilité ou envoyées au coffre du CHA.

## **COMMISSION DES USAGERS (CDU)**

La Commission des usagers (CDU) en 2016 remplace la commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge (CRUQ-PC) instituée par la loi du 4 mars 2002. Sa principale mission est de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches afin qu'ils puissent exprimer leurs difficultés.

### **ACCES A VOTRE DOSSIER**

La loi n°2002-303 du 04 Mars 2002 relative aux droits des patients et à la qualité du système de santé et le décret n°2002-637 du 02 Avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et les établissements de santé, prévoit que : « toute personne a accès aux informations concernant sa santé, détenues, à quelque titre que ce soit, par des professionnels de santé, qui sont formalisées ou ont fait l'objet d'échanges écrits entre professionnels de santé. » Peuvent demander l'accès au dossier, le patient lui-même, les titulaires de l'autorité parentale, les tuteurs, les ayants droit (en cas de décès), un médecin désigné par le patient.

Si vous souhaitez obtenir l'accès à votre dossier médical, vous devez faire la demande de formulaire dédié auprès de l'équipe paramédicale et le renvoyer en recommandé avec avis de réception, accompagné d'une photocopie de pièce d'identité, ainsi que d'une lettre de demande adressée au Directeur de l'établissement.

### **REPRESENTANTS DES DIFFERENTS CULTES**

Durant votre hospitalisation, les représentants des différents cultes sont à votre disposition :

- Culte Catholique : Mme PASSAT : 06.42.74.36.13
- Culte Israélite : Rabbin Pinson : 07.55.27.37.26
- Culte Musulman : Mr MESGHATI 07.78.19.32.54
- Culte protestant : Pasteur Wilson : 04.95.31.14.75

Un lieu de culte catholique est à votre disposition au 1<sup>er</sup> étage de l'établissement.

### **INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

#### **La journée type en SMR :**

**7h15** : Réalisation des prises de sang

**7h45** : Distribution et administration des traitements du matin

**A partir de 7h45** : Petit déjeuner en chambre

#### **A partir de 8h00 :**

- Soins infirmiers
- Soins d'hygiène et de confort
- Habillage
- Lever (fauteuil roulant si besoin)
- Accompagnement à la salle à manger

**A partir de 9h00 :**

- Visite médicale
- Soins de kinésithérapie / ergothérapie

**A partir de 11h30 :**

- Distribution et administration des traitements du midi

**A partir de 12h00 :**

- Repas en salle à manger ou en chambre avec aide du personnel soignant ou des familles
- Après le repas, vous avez le choix de rester en salle à manger ou bien regagner votre chambre.

**A partir de 13h00 :**

- Soins, et notamment de kinésithérapie si nécessaire, en chambre

**A partir de 15h :**

- Goûter et contre visite médicale

**De 15h30 à 17h30 :**

- Change et nursing

**A 18h00 :**

- Distribution et administration des traitements et repas du soir en chambre

**A 18h30 :**

- L'équipe de jour vérifiera votre installation pour la nuit

**A 19h00 :**

- Relai avec l'équipe de nuit (1 infirmière et 2 aides-soignantes)
- Une collation vous sera servie vers 20h00 si vous en émettez le souhait

**NOUS ESPERONS AVOIR REPONDU A TOUTES VOS ATTENTES,  
NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE DANS LE SERVICE,  
AINSI QU'UN PROMPT RETABLISSEMENT.**

*Rappel: Cet enregistrement « fiche technique » est appliqué – par soucis de simplicité – à d'autres documents (hormis les procédures et protocoles...) nécessitant un cartouche de pied de page situé uniquement en première page dans lequel sont précisés les noms, fonctions et visas des rédacteurs, vérificateurs et approbateurs.*

*La fiche technique est également libre dans la forme de sa rédaction. Il n'est pas nécessaire que ce document soit signé pour être appliqué.*